



SANOFI



Près de trois quarts des Français ont souffert de douleurs pendant le confinement

mais seuls 20 % d'entre eux ont consulté leur médecin

Les résultats d'un sondage Ipsos réalisé pour Sanofi, l'AFLAR (Association Française de Lutte Anti-rhumatismale) et l'AFVD (Association Francophone pour Vaincre les Douleurs), révèle que 74 % des Français ont souffert d'au moins une douleur pendant le confinement*. Les données collectées indiquent également que cette période particulière a exacerbé les freins observés habituellement pour la prise en charge de la douleur.

Le confinement a réveillé des douleurs déjà ressenties auparavant, voire chroniques, avec un impact important sur le moral et la qualité de vie

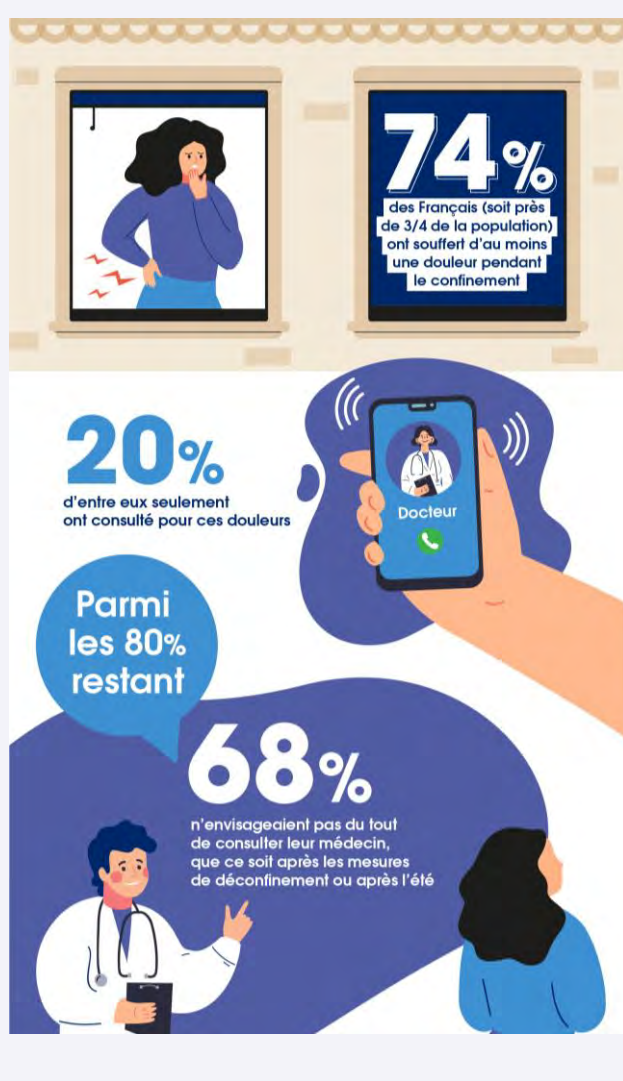
Pour la plupart des personnes ayant ressenti au moins une douleur pendant le confinement, ces douleurs étaient déjà apparues auparavant : soit « ponctuelles », c'est-à-dire qu'elles leur arrivent de temps en temps mais pendant une durée limitée (62 %), voire « chroniques », c'est-à-dire continues ou récurrentes depuis plus de 3 mois (29 %)*. Le confinement n'aurait donc pas suscité beaucoup de nouvelles douleurs, mais plutôt réveillé des maux présents auparavant.

Parmi les personnes sujettes à des douleurs chroniques, près d'une sur quatre (39 %) a estimé que ces douleurs ont impacté plus fortement leur moral pendant le confinement qu'en temps normal*. Confiné ou non, vivre avec une douleur chronique est lourd de conséquences. Les personnes touchées ressentent notamment de la fatigue, de l'inconfort, voire de la résignation, avec des répercussions sur leur qualité de vie, tant au niveau professionnel que personnel**.

Des douleurs minimisées par la majorité des personnes concernées, qui ne jugent pas nécessaire de consulter leur médecin

Nombreux à avoir éprouvé de la douleur pendant le confinement, les Français ont également été nombreux à repousser leur visite chez le médecin pour qu'elle soit prise en charge. Parmi les personnes ayant ressenti au moins une douleur pendant le confinement, seules 20 % ont consulté leur médecin sans attendre. Parmi les 80 % restants, 68 % n'envisageaient pas du tout de consulter leur médecin, que ce soit après les mesures de déconfinement ou après l'été*.

Le sondage montre que les raisons pour lesquelles ces personnes n'ont pas consulté sont en majorité sans rapport avec le confinement ou l'épidémie de covid-19, mais plutôt liées aux freins observés habituellement pour la prise en charge de la douleur, notamment la minimisation de la douleur ressentie. Selon 59 % des personnes interrogées, leur douleur ne « nécessitait pas de consulter un professionnel de santé ». C'est une raison fréquemment invoquée par les personnes douloureuses qui ne vont pas consulter. 75 % des personnes qui souffrent sans consulter considèrent que leur douleur n'est pas sérieuse et 71 % pensent qu'elle est mineure**.



La prise en charge de la douleur doit être précoce pour éviter la chronicité

Une prise en charge rapide joue un rôle important pour éviter que la douleur s'installe et devienne chronique. « La prise en charge précoce des douleurs de type musculo-squelettiques, comme le mal de dos, qui concerne la majorité des douleurs ressenties pendant le confinement (32 %), a pour objectif d'éviter leur passage à la chronicité. Au-delà de l'installation de la douleur elle-même, la chronicisation génère des invalidités et des troubles cognitifs qui ont un impact socio-économique très important****» rappelle Linda Mezouar, Responsable médical antalgie chez Sanofi France.

L'AFVD met en garde : « Certains pourraient penser que les douleurs brèves ne nécessitent pas qu'on leur prête une attention particulière. Pourtant, si ces douleurs brèves viennent à se répéter et ne sont pas prises en charge, elles peuvent entraîner des modifications au niveau du système nerveux central qui vont favoriser la douleur chronique. » Pour l'AFLAR, qui milite pour une meilleure prise en charge des douleurs rhumatismales : « la prise en charge de la douleur pose des questions sociétales, sur la qualité de vie des patients mais aussi sur l'égalité d'accès aux soins et le modèle français, qui doit demeurer sécurisé et économiquement viable. »

Tous alliés contre la douleur

Sanofi est engagé pour soutenir les patients douloureux et accompagner les professionnels de santé dans leur prise en charge. Une campagne de santé publique visant à sensibiliser les Français aux douleurs silencieuses est actuellement déployée dans la presse. Réalisée grâce à un partenariat entre Sanofi, l'AFLAR et l'AFVD, la campagne sera visible jusqu'à la fin du mois de juin 2020.

Sanofi met également à disposition un site internet dédié « Tous alliés contre la douleur » qui propose des informations et conseils pour mieux vivre avec sa douleur.

Par ailleurs, Sanofi, l'AFLAR et l'AFVD soutiennent le déploiement de « l'Arbre Conseils® Orientation Douleur », élaboré sur la base de la première recommandation de la Société Francophone des Sciences Pharmaceutiques Officielles (SFSPPO) pour accompagner la prise en charge des patients atteints de maux de tête en officine et digitalisé par Sanofi. Les pharmaciens des URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) de Nouvelle-Aquitaine et des Hauts-de-France seront les premiers à expérimenter le dispositif dans les jours et mois à venir.



À propos de l'AFLAR

L'Association Française de Lutte Anti-rhumatismale (AFLAR), reconnue d'utilité publique depuis 1937, est la seule association de malades dédiée à toutes les maladies rhumatismales (arthrose, ostéoporose, spondylarthrite, fibromyalgie, polyarthrite rhumatoïde, etc.) L'AFLAR optimise et coordonne la lutte anti-rhumatismale, et regroupe à cet égard 490 000 adhérents et sympathisants. L'AFLAR, représente les patients et associations françaises de patients atteints de rhumatismes auprès de l'Union européenne. Cette organisation ombrelle regroupe de nombreuses associations de malades affiliées, impliquées dès leur création dans les ligues sociales européennes des patients atteints de rhumatismes. L'AFLAR représente la France au comité permanent de l'EULAR PARE (European League Against Rheumatism). Notre rôle : soutenir les malades, informer, prévenir.

www.aflar.org

À propos de l'AFVD

L'Association Francophone pour Vaincre les Douleurs (AFVD) a été créée en 2006 par des patients douloureux chroniques. Reconnue d'intérêt général, l'AFVD est une association de patients pour les personnes atteintes de douleurs chroniques, et leur entourage, et la prise en charge de la douleur en particulier : l'ensemble de ses missions s'articule autour des services aux patients, en partenariat avec les professionnels de santé. Elle porte des valeurs et pratiques humaines qui définissent ses orientations et ses actions.

Dans sa charte de déontologie qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'AFVD affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion, et la primauté de la personne.

www.association-afvd.com

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique. Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays soutiennent l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

* Sondage Ipsos réalisé du 26 mai au 28 mai 2020 auprès de 1 000 individus de 18 ans et plus représentatifs de la population française

** Sondage Ipsos réalisé du 19 septembre au 5 octobre 2018 auprès de 1 005 patients souffrant « en silence », c'est-à-dire n'ayant pas consulté leur médecin pour leurs douleurs ou n'ayant pas une prise en charge adaptée.

- 82 % des patients souffrant « en silence » n'associent que des adjectifs négatifs à leur douleur et notamment la fatigue (60 %), l'inconfort (50 %) et la résignation (34 %).

- Dans leurs relations avec les personnes qui les entourent, les patients souffrant « en silence » rapportent principalement le soutien de leur famille et de leurs amis. Cependant, ces patients ont aussi parfois été confrontés à des situations très délicates : 40 % n'ont pas pu faire certaines activités en famille et 35 % ont eu le sentiment que leur entourage ne les croyait pas.

- La douleur a un impact sur le bien-être des patients au travail pour 35 % d'entre eux, sur leur motivation (30 %) ou sur leur niveau de stress (30 %).

- Enfin, 1 patient silencieux sur 2 affirme avoir déjà été impacté dans ses activités, qu'il s'agisse d'un loisir (51 %) ou d'une activité physique qu'il ne peut plus pratiquer (51 %).

- 43 % ont même dû renoncer à toute activité sportive.

*** HAS, Douleur chronique : reconnaître le syndrome douloureux chronique, l'évaluer et orienter le patient. Consensus formalisé. Décembre 2008

**** HAS, Fiche mémo. Prise en charge du patient présentant une lombalgie commune. Mars 2019.

CONTACTS PRESSE

SANOFI

Florence Guéniau (agence BCW)
florence.gueniau@bcw-global.com
01 56 03 15 15 / 06 28 79 11 38

Patricia Bellot (Communication France)
patricia.bellot@sanofi.com
01 57 63 33 52

AFLAR

Christelle Chau
(Chargée de Directeur Partenariat & Communication)
christelle.chau@aflar.org
01 45 80 30 00

AFVD

Catherine Sebire (Directrice)
catherinesebire@association-afvd.com
06 15 57 83 83